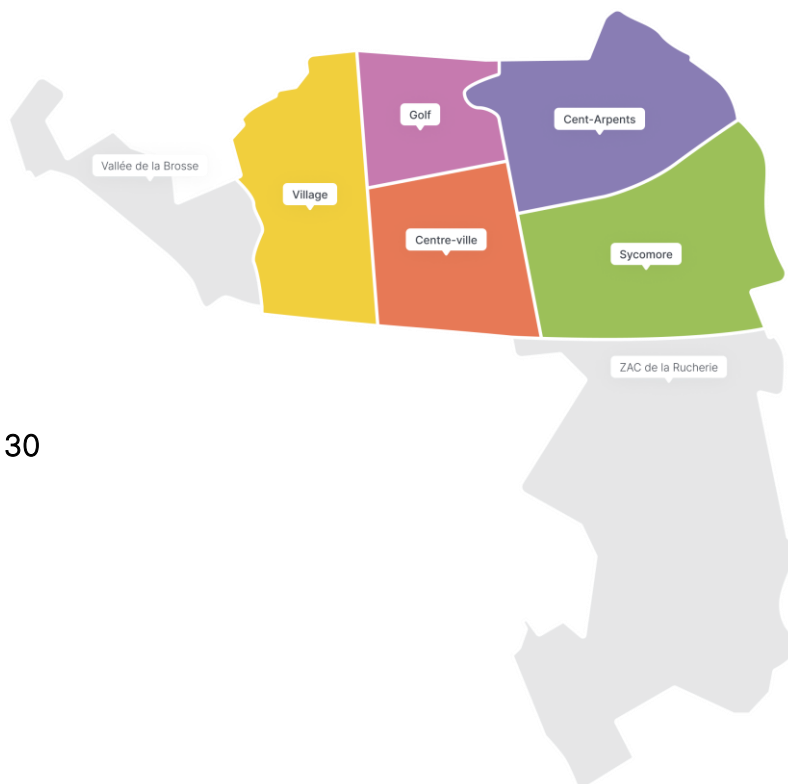


Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier

Sycomore - Génitoy



Réunion plénière – 11 juin 2025 – 18 h 30

Salle Groupe scolaire Jacque Chirac

Étaient présents :

- NOUGAYROL Marc
- GALVAN Kevin
- MOUTACHY Emmanuel
- ROSTKER François
- BATISTA Gabriel
- NOUKHKHAL Pierrette
- BENDADRA Halima

Étaient excusés :

- LABAT Jérémy

Étaient absent non excusés :

- CORGNET Kevin
- STAMPER Dominique
- ZMANTAR Yasser
- ABDUL RASHID Rahila
- DUPRE Vincent
- PROBST EL HAFNI Nouhad
- KARAM Alice

Ordre du jour :

1. Forêt de Ferrière ZAC de la Rucherie
2. PAV et Gestion des déchets
3. Coque Pichet
4. Livraison des habitants sur allées piétonnes dans un écoquartier
5. Respect des règles de stationnement PMR pour les résidences neuves
6. Point sur le domaine du Génitoy
7. Projet shinto/torii/cerisiers
8. Ne pas délaissé le pôle santé sycomore
9. La station essence de l'échangeur accessible
10. Animations du renard enjoué au sein du quartier
11. Organisation des marches exploratoires
12. Montons-nous un projet de réduction des déchets ?
13. Communication de notre quartier
14. Événement de rapprochement des gens du quartier
15. Comment responsabiliser les mobilités à la sortie des écoles ?
16. Utilisation du budget du conseil pour les associations locales ?
17. Aire de jeu de Jacque Chirac
18. Fête du Sycomore

1. Forêt de Ferrière ZAC de la Rucherie

Quel va être le projet d'accès du Sycomore à la forêt ?

Liaison cyclable et piétonne aménagée vers la ZAC de la Rucherie jusqu'à la forêt via la passerelle du bois de Bussy déjà existante.

Avons-nous des dates ? Entre septembre et décembre, la mairie devrait avoir validé définitivement les plans d'aménagement. => Le projet de la Rucherie sera réalisé selon un phasage pluri-annuel de 2027 à 2029. La voie verte devrait être ouverte au public en 2028.

Qu'est ce qui est statué et pouvons-nous encore agir sur le projet ? Ce projet est réalisé par EPAMARNE (ZAC de la Rucherie) et par la SANEF (échangeur et passerelle piétonne). L'ensemble des aménagements seront ensuite confiés en gestion à la Communauté d'Agglomération CAMG dans le cadre des compétences intercommunales (économie et mobilité douce). À ce titre la Ville ne finance rien et n'aura rien à entretenir à terme. Le choix des aménagements et les décisions finales appartiennent aux financeurs et gestionnaires des ouvrages (EPA, SANEF et CAMG). La ville participe aux réunions pour information et avis consultatifs. Les marges de manœuvre sur ce dossier sont faibles.

Organiser un dossier de communication sur cette zone par rapport aux habitants. => Une communication sera faite avec EPAMARNE et la CAMG. La ville sera le relai de l'ensemble des informations à relayer auprès des habitants en général et du CdQ en particulier.

2. PAV et Gestion des déchets

Discipliner les habitants à l'utilisation de PAV et des conteneurs à déchets.

Améliorer la communication des règles de vie à l'arrivée de chaque résident (Kit de bienvenue pour tous locataires et propriétaires). => À discuter à la commission vivre ensemble. Ce dossier est porté par le Cabinet de Monsieur le Maire. Porteur de projet ?

Traiter la question des PAV existants non exploités ! (ex : croisement rue pavé et avenue de l'Europe) => Ceux qui ont été installés seront mis en service. Il n'y aura pas de nouveaux déploiements hormis pour la collecte du Verre et des grands cartons.

Avons-nous un porteur de projet pour sonder les habitants sur la volonté d'avoir des PAV partout dans le quartier ? => Marché annulé par le SIETREM => C'est un "Non catégorique" de la Mairie pour en rajouter.

Mettre des panneaux d'information sur chaque PAV ou lieux spécifique indiquant "lieux de collecte d'encombrant" ou "Interdiction de déposer les encombrants" ou "lieux de collecte de déchets verts" ou "le dépôts sauvage de déchet en dehors des conteneurs est passible d'amende de x euros". Certaines suggestions de panneaux ont été faites sur Lumiplan pendant les marches exploratoires. => Voir avec SIETREM pour prévoir les panneaux sur les PAV pour communiquer le règlement (déchet vert, dépôt sauvage ou en dehors des PAV, encombrant). Les services techniques vont faire un point avec le SIETREM pour installer des supports de communication autour des PAV et sur des campagnes de sensibilisation dans le quartier.

Gérer le confort des habitants aux niveaux des PAV (rue pavée).

D'après les explications la demande est plutôt d'ordre privé et devrait le rester. =>. Des brises vues vont être installées sur les PAV de la rue pavée donnant directement sur les fenêtres des habitants. Installation prévue pour le 3e trimestre 2025.

3. Coque Pichet

En parler avec la Gouvernance Mairie pour définir les acteurs avec qui se concerter pour trouver l'utilisation optimale de cette installation comme la vente de produits locaux des fermes alentours avec dépôts de pain des boulangeries de Bussy-Saint-Georges. => Voir avec le locataire effectuant les travaux pour éventuellement ajouter des produits régionaux à son dépôt.

Les travaux semblent avoir commencé, qu'est ce qui est prévu ? => Pas d'autorisation de travaux, dépôt de pain prévu. Des travaux sans autorisation ont été arrêtés. Des échanges sont en cours avec le service Urbanisme pour le dépôt d'un dossier d'autorisation de travaux. Aucuns travaux en cours à ce jour.

4. Livraison des habitants sur allées piétonnes dans un écoquartier

Mettre une ou deux places de livraison côté avenue de l'Europe /Pierre Édouard Dujard.
=> Peur que les places soient squattées, à voir quand même pour en mettre.

Mettre en place un casier à colis sur l'allée Pierre Édouard Dujard. => Se renseigner sur ce qui est possible. Peut-être demander le système de Disney.

À voir si d'autres allées piétonnes sont concernées.

5. Respect des règles de stationnement PMR pour les résidences neuves

Nouhad est absente.

6. Point sur le domaine du Génitoy

Effectuer une action concrète pour faire avancer les choses (Réunion avec le conseil de quartier et les acteurs en jeu, structuration d'un nouveau projet et des recherches de financement pour un rachat, etc.) => DSI propriétaire du Génitoy et EPA Marne refuse les projets de DSI. La Mairie est intervenue de nombreuses fois pour mettre autour de la table les protagonistes. Elle continue à avoir une action.

Projection à 5 ans pour faire bouger les choses et avoir un projet => Remise à neuf des palissades en attendant.

7. Projet shinto/torii/cerisiers

Voir pour l'emplacement du projet (Jardin du savoir ? Entrée de l'Esplanades religions ? Derrière le Génitoy ?) => Attente de la pré-étude de la Mairie. Sollicitation du porteur de projet pour bien confirmer la demande. Début du travail début septembre.

Dossier du projet :

Proposition Détaillée : Aménagement d'un Espace Torii et Cerisiers Japonais à Bussy-Saint- Georges

Porteur de cette proposition : François ROSTKER, membre du conseil de quartier et citoyen de Bussy-Saint-Georges.

Contexte : Cette proposition s'inscrit dans une démarche d'enrichissement du cadre de vie et de l'offre culturelle de Bussy-Saint-Georges. Elle vise une double synergie : d'une part avec le projet Odyssée, initiative majeure portée notamment par Tev (Benoît Theveny), entrepreneur et créateur de contenu français basé au Japon (fondateur d'Ici Japon) ; d'autre part avec l'Esplanade des Religions et des Cultures, lieu unique en France et salué pour son exemplarité dans le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble.

Date de la proposition : 14 mai 2025

Introduction :

La présente proposition vise à détailler le projet d'aménagement d'un espace d'inspiration japonaise au cœur de Bussy-Saint-Georges. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'enrichissement culturel et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Il cherche une synergie forte avec des initiatives d'envergure telles que le projet Odyssée, qui vise à créer un pôle majeur dédié à la culture japonaise et ludique, et s'ancre dans la continuité des valeurs de paix et d'ouverture portées par l'exceptionnelle Esplanade des Religions et des Cultures de notre ville.

1. Concept du Projet : Un Havre de Paix Japonais

L'idée centrale est de créer un lieu public unique et emblématique, invitant à la contemplation, à la rencontre et à la célébration de la culture japonaise, tout en faisant écho à l'esprit de dialogue et de respect qui caractérise Bussy-Saint-Georges. Il se composerait de deux éléments principaux :

- Portail(s) Torii : Installation d'un ou plusieurs portails Torii traditionnels. Ces structures iconiques marqueraient symboliquement l'entrée d'un espace empreint de sérénité et de beauté. Ils serviraient de point de repère visuel fort et introduiraient les visiteurs à l'esthétique japonaise.



- Zone de Cerisiers Japonais (Sakura) : Plantation d'une sélection de cerisiers à fleurs japonais. Au printemps, la floraison spectaculaire de ces arbres (Hanami) transformerait l'espace en un lieu féerique, propice aux pique-niques, à la promenade et à la photographie, recréant l'ambiance des parcs japonais.



- (Optionnel) Intégration d'un espace de recueillement type Sanctuaire Shinto miniature : Envisager, en lien avec la vocation de l'Esplanade des Religions et des Cultures, la possibilité d'intégrer un élément discret évoquant un sanctuaire Shinto (par exemple, une petite stèle, un espace avec des lanternes en pierre), si cela est jugé pertinent et réalisable. Cette intégration se ferait dans le respect des principes

de l'Esplanade, en concertation avec les autorités compétentes et les représentants des cultes, et pourrait ajouter une dimension culturelle et spirituelle complémentaire, soulignant l'universalité de la quête de paix.



2. Localisation Stratégique : Quartier du Sycomore, Proximité Immédiate de l'Esplanade des Religions et des Cultures

Le site envisagé se situe dans le quartier du Sycomore, en **proximité directe et en dialogue visuel avec l'Esplanade des Religions et des Cultures**. Ce choix est fondamental et présente plusieurs avantages majeurs :

- **Cohérence thématique et Symbolique Forte** : La proximité immédiate avec l'Esplanade des Religions et des Cultures, lieu emblématique du dialogue, de la paix et du respect mutuel entre les foies, confère au projet une profondeur symbolique exceptionnelle. Un espace d'inspiration japonaise, culture souvent associée à la sérénité et à l'harmonie, viendrait naturellement compléter et enrichir la vocation de ce lieu unique. Il pourrait être perçu comme une extension laïque et culturelle de cet esprit d'ouverture.
- **Accessibilité** : Une zone facilement accessible pour les résidents du quartier, les visiteurs de l'Esplanade et de la ville.
- **Visibilité et Rayonnement Accrus** : L'association avec l'Esplanade, déjà reconnue, augmenterait la visibilité et l'attrait du projet.
- **Potentiel d'intégration** : S'insérer harmonieusement dans le tissu urbain existant et les futurs aménagements du quartier, en renforçant son identité unique.

3. Justification et Bénéfices Attendus

Ce projet présente de multiples avantages pour la ville de Bussy-Saint-Georges et ses habitants :

- **Valorisation Culturelle et Éducative :**
 - Création d'un point d'intérêt culturel majeur, en lien direct avec l'attrait pour le Japon (synergie Odyssée) et **en résonance avec les valeurs universelles de l'Esplanade des Religions et des Cultures.**
 - Support pédagogique discret sur l'esthétique, la symbolique et les traditions japonaises, ainsi que sur les thèmes de la paix et de l'harmonie interculturelle.
 - Renforcement de l'image de Bussy-Saint-Georges comme ville pionnière dans le dialogue des cultures et des spiritualités.
- **Amélioration du Cadre de Vie et Attractivité :**
 - Embellissement significatif du paysage urbain.
 - Création d'un nouvel espace vert de haute qualité, favorisant la biodiversité.
 - Offre d'un lieu de détente, de promenade et de convivialité pour toutes les générations.
 - Augmentation de l'attractivité résidentielle et touristique du quartier et de la ville.
- **Renforcement du Lien Social et Communautaire :**
 - Espace propice aux rencontres informelles et aux événements communautaires.
 - Potentiel de collaboration avec des associations locales, l'organisation autour du projet Odyssée, et **les instances de l'Esplanade des Religions et des Cultures** pour des animations conjointes (par exemple, sur le thème de la paix, des arts, des traditions du monde).
- **Bien-être et Environnement :**
 - Contribution à la création d'un îlot de fraîcheur en milieu urbain.
 - Espace apaisant, bénéfique pour la santé mentale et le bien-être des citoyens.

4. Aspects de Faisabilité et Points Clés à Étudier

- Études Techniques et Réglementaires
- Conception et Design
- Budget et Financement
- Entretien et Gestion à Long Terme
- **Concertation et Implication des Acteurs :** Ce point devient encore plus crucial. La concertation devra impérativement inclure les représentants de l'Association de l'Esplanade des Religions et des Cultures pour s'assurer que le projet s'intègre avec respect et pertinence.
- **Sécurité et Accessibilité**

5. Synergies Multiples : Projet Odyssée, Initiative de Tev ("Ici Japon") et Esplanade des Religions et des Cultures

Ce projet d'aménagement est pensé comme un carrefour de synergies :

- **Avec le Projet Odyssée et l'Initiative de Tev :**
 - Il symbolise l'ancrage de la culture japonaise à Bussy-Saint-Georges, en écho direct à la présence du futur musée Odyssée.
 - Il peut servir de lieu d'accueil ou de point de départ pour certaines activités ou événements en lien avec Odyssée.
 - Il offre un cadre thématique et authentique pour des manifestations culturelles, en collaboration potentielle avec les équipes d'Odyssée et "Ici Japon".
 - L'expertise de Tev et de son équipe serait précieuse pour l'authenticité culturelle.
- **Avec l'Esplanade des Religions et des Cultures :**
 - Le projet s'inscrit dans la continuité philosophique de l'Esplanade, en proposant un espace laïc dédié à la beauté, à la contemplation et à l'harmonie, valeurs universelles.
 - Il peut offrir un lieu de promenade et de méditation complémentaire aux visiteurs des différents lieux de culte et du centre culturel de l'Esplanade.
 - Des événements conjoints pourraient être envisagés, soulignant les ponts entre les cultures et les spiritualités dans une quête commune de paix et de compréhension.
 - L'intégration respectueuse du projet (notamment si l'option du sanctuaire Shinto miniature est retenue) doit se faire en dialogue étroit avec les responsables de l'Esplanade pour garantir une harmonie conceptuelle et visuelle.

6. Inspirations et Partenaires Potentiels

Pour nourrir la réflexion et envisager des collaborations, voici quelques pistes :

● 6.1. Sources d'Inspiration (Exemples de Réalisations) :

- En Île-de-France :
 - Parc de Sceaux (Sceaux, Hauts-de-Seine) : Particulièrement renommé pour son bosquet nord avec ses centaines de cerisiers du Japon qui attirent une foule considérable lors du Hanami (fête de la floraison des cerisiers). Une excellente inspiration pour l'ambiance festive et la beauté d'une concentration de cerisiers, bien qu'il ne comporte pas de Torii traditionnel.



- Jardin Albert Kahn (Boulogne-Billancourt) : Un modèle exceptionnel de village et jardin japonais, comprenant des Torii authentiques, des maisons de thé, et une grande variété de paysages japonais. C'est une référence majeure pour la qualité de sa reconstitution et son atmosphère.



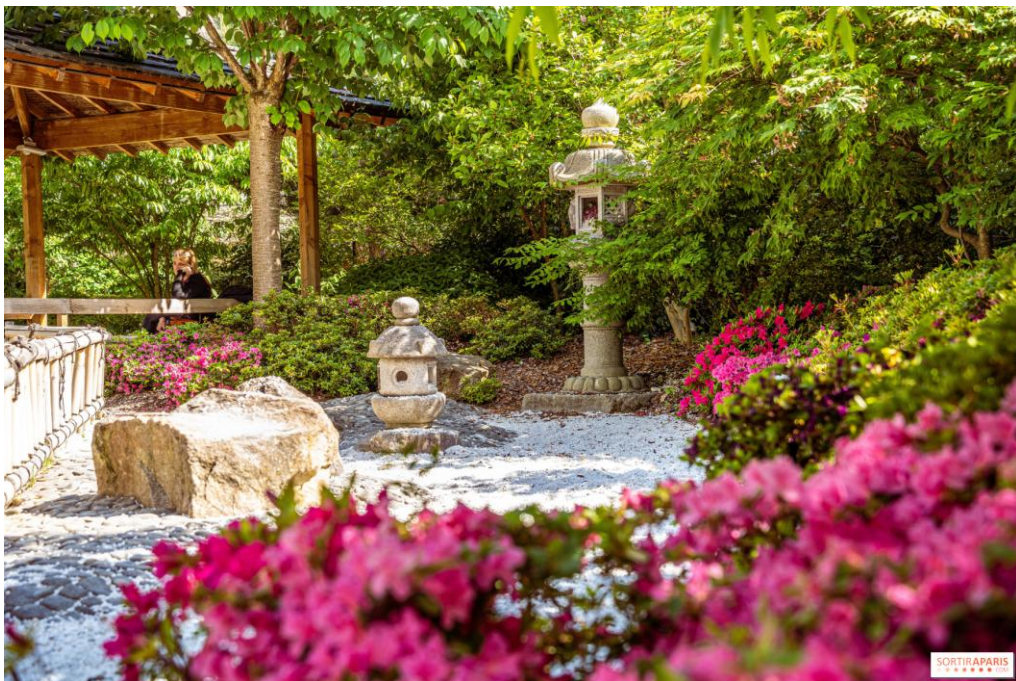
- Parc Floral de Paris (Bois de Vincennes) : Le Pavillon des bonsaïs et les différents jardins d'inspiration japonaise offrent des exemples d'intégration de l'esthétique zen, des collections de plantes spécifiques et des aménagements aquatiques.



- Jardin Japonais des Serres d'Auteuil (Paris 16e) : Un espace plus intime mais charmant, avec ses lanternes de pierre (Tōrō), ses érables japonais et son ambiance paisible.



- Jardin Japonais d'Ichikawa (Issy-les-Moulineaux) : Fruit d'un jumelage, il témoigne de la collaboration possible entre municipalités françaises et japonaises pour de tels projets. Il intègre des éléments classiques comme un étang avec des carpes Koï, des ponts et une végétation choisie.



- Hors Île-de-France (pour une vision plus large) :
 - Parc Oriental de Maulévrier (Maine-et-Loire) : Considéré comme le plus grand jardin japonais d'Europe, c'est une source d'inspiration incontournable pour l'ampleur, l'authenticité des aménagements (Torii, ponts, lanternes, plantation d'azalées et d'érables) et la richesse des symboliques.



● 6.2. Partenaires Potentiels pour la Conception, la Réalisation et l'Animation :

- Institutions et Associations Culturelles Japonaises/Franco-Japonaises (pour conseil culturel, authenticité, réseau, animation) :
 - **Maison de la Culture du Japon à Paris (MCJP)** : Institution de référence pour la promotion de la culture japonaise en France, pouvant offrir expertise, contacts et potentiellement un patronage.
 - **Association Culturelle Franco-Japonaise TENRI (Paris)** : Reconnue pour ses cours, expositions et ateliers (calligraphie, Ikebana, cérémonie du thé), elle pourrait être un partenaire pour des animations.
 - **Ambassade du Japon en France (Service Culturel et d'Information)** : Pourrait apporter un soutien institutionnel ou des conseils.
 - **Associations locales franco-japonaises ou de passionnés de culture japonaise en Seine-et-Marne ou Île-de-France** : À identifier pour impliquer la communauté locale et bénéficier de leurs connaissances.
- Experts en Aménagement Paysager Japonais :
 - **Paysagistes spécialisés** : Il est crucial de s'entourer de professionnels ayant une expertise avérée dans la conception et la réalisation de jardins japonais traditionnels ou contemporains. Une recherche approfondie permettra d'identifier des agences (comme CREAVERT PAYSAGES, cité à titre d'exemple) ou des artisans paysagistes indépendants en Île-de-France.
 - **Architectes-paysagistes ayant une sensibilité pour l'Extrême-Orient.**
 - **Écoles Nationales Supérieures de Paysage (comme celle de Versailles)** : Pourraient être sollicitées pour des projets d'étude, des concours d'idées ou des partenariats avec des étudiants encadrés.
- Soutien Technique, Matériel et Savoir-Faire :
 - **Pépiniéristes spécialisés** : Pour la fourniture de végétaux spécifiques (Érables du Japon, cerisiers d'ornement, pins taillés en nuage, mousses, azalées, bambous, etc.).
 - **Artisans d'art** : Menuisiers (pour le Torii, ponts, structures en bois), tailleurs de pierre (pour les lanternes, pas japonais, rochers), ferronniers, etc., capables de travailler selon des techniques ou des esthétiques japonaises.

- **Entreprises de travaux publics et d'aménagement** : Pour la réalisation des terrassements, des bassins, des cheminements.

7. Prochaines Étapes Suggérées

1. **Présentation de cette proposition** aux contacts clés à la Mairie, à l'équipe du projet Odyssée, et aux représentants de l'Association de l'Esplanade des Religions et des Cultures.
2. **Recueil des premiers avis et orientations.**
3. **Constitution d'un groupe de travail informel** si l'intérêt est confirmé, incluant des représentants de la mairie, de l'équipe Odyssée, **de l'Esplanade**, et des citoyens intéressés.
4. **Lancement d'une étude de faisabilité plus poussée.**
5. **Élaboration d'esquisses et d'un avant-projet sommaire.**

8. Conclusion :

L'aménagement d'un espace Torii et cerisiers japonais à Bussy-Saint-Georges représente une opportunité unique de créer un lieu emblématique, porteur de sens, de beauté et de convivialité. En capitalisant sur l'élan du projet Odyssée – animé par la vision de Tev – et en s'harmonisant profondément avec **l'esprit et la présence de l'Esplanade des Religions et des Cultures**, **ce projet peut significativement enrichir le cadre de vie local**. Il renforcerait l'identité de Bussy-Saint-Georges comme ville d'ouverture, de dialogue et d'innovation, offrant un héritage durable pour les générations actuelles et futures.

Nous sommes convaincus que ce projet, par sa nature et ses ambitions, mérite une attention particulière et nous nous tenons à disposition pour en discuter plus amplement et contribuer activement à sa réalisation.

8. Ne pas délaissier le pôle santé sycomore

Le pôle santé Sycomore doit être occupé et bien implanté au plus tôt. => Les coopératives de médecins ont été prévenues du projet mais nous sommes en attente de retour. Mairie ouverte aux mises en relation.

9. La station essence de l'échangeur accessible

Est-il possible de pouvoir rejoindre la station essence de Bussy-Saint-Georges par la ville sans passer par l'autoroute ? Cela peut notamment favoriser l'accès au service de la station et par conséquent diminuer les coûts. =>

Impossibilité juridique car la station Total est concessionnaire sur une propriété de la SANEF, et que celle-ci ne peut pas donner un accès direct à la commune. Total est une station d'autoroute.

10. Animations du renard enjoué au sein du quartier

A voir avec l' élu référent de vivre ensemble et les référents commission vivre du quartier.
=> Mise en contact avec le service Sport et vie associative.

11. Organisation des marches exploratoires

Définir une zone par membre (présent) du conseil et utiliser le protocole suivant pour effectuer les marches en autonomie :

1. Envoyer un mail au vice-président pour indiquer la date et l'heure de la marche mensuelle.
2. Effectuer sa marche en signalant sur Lumiplan:
 - Gabriel BATISTA (zone GB) => Sycomore au-dessus de la voie de chemin de fer.
 - François ROSTKER (zone FR) => Sycomore à l'intérieur de l'avenue marie curie, Rue pavée et aller des bois de bussy. (coté bussy)
 - Emmanuel MOUTACHY (zone EM) => Sycomore à l'intérieur de l'avenue marie curie, Rue pavée et aller des bois de bussy. (coté Jossyni)
 - Halima => Pas intéressée seule
 - Pierrette => Ne veut pas faire de marches inutiles

12. Montons-nous un projet de réduction des déchets ?

À fusionner avec un événement loisir comme la fête de quartier. => Trouver un porteur de projet => À fusionner avec la fête de quartier.

13. Communication de notre quartier

Mario/Marc nous a annoncé pendant la première marche exploratoire que des T-Shirt Conseil de Quartier étaient en cours. => À voir avec la Mairie pour fournir les tailles des membres et ce dont il y a besoin.

À voir du coup si le point précédent est OK => Badge difficilement pertinent (à parler plus longuement). => Badge abandonné

À voir du coup si le premier point est OK => Mais gilet + casquette ou haut aux couleurs du quartier et brandé Sycomore pour une visibilité inratable semble pertinent. => Attente des T-shirt.

14. Événement de rapprochement des gens du quartier

Fêtes des voisins/quartiers ? => Trouver un porteur de projet. => Halima porteuse du projet => spécifier le dossier en réunions.

Pas de communication au conseil sur Bussy en fêtes ? (Fête de la musique ?) => Tous les ans et à voir pour être acteur.

15. Comment responsabiliser les mobilités à la sortie des écoles ?

Voir la réglementation locale et l'application de celle-ci par la police municipale. => Interdit ailleurs que sur la route => amende

Envisager une signalétique spécifique si trop de cas. => Accord de la ville sur le principe.

16. Utilisation du budget du conseil pour les associations locales ?

Demande de subvention pour l'année N+1 doit être clôturée avant octobre (à voir avec la date de budget donnée par la mairie) : Prise en charge de projets dans le quartier.

Demander à la Mairie comment peut-on utiliser le budget ou comment peut-on le consulter. => Demande à la mairie sous délai raisonnable.

17. Aire de jeu de Jacques Chirac

Trouver un porteur de projet pour être en contact avec l'AAPE et monter un dossier à proposer à la Mairie.

Les services techniques y travaillent pour nous proposer également des choses.

18. Fête du Sycomore

Courant septembre.

Animation zéro déchet.